l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun
Doubs

Pour plus d'information concernant la création de l'espace d'échange médical sécurisé sur ameli pro, cliquez ici

Vaccination Covid : liste patientèle non vaccinée

Docteur,

Le 7 juillet dernier je vous ai adressé un message vous informant de la possibilité d'obtenir la liste de votre patientèle non vaccinée.

Vous le savez, la vaccination complète réduit de façon considérable le risque de forme grave de Covid, notamment chez les personnes les plus fragiles, dont celles présentant des comorbidités à risque. Il est donc essentiel que collectivement nous nous mobilisions pour protéger les plus fragiles d'entre nous et réduire les conséquences sanitaires de la forte résurgence de l'épidémie dans notre pays.

Aussi, si vous n'avez pas d'ores et déjà effectué votre demande de liste de personnes non vaccinées, je me permets de vous rappeler la procédure mise en place pour obtenir cette liste :

- Vous envoyez un mail à l'adresse : Pointpatient.cnam@assurance-maladie.fr en indiquant simplement dans le message votre nom, prénom, numéro AM et le département de votre cabinet principal.
- Vous recevrez en retour, dans un délai court, un mail indiquant, que votre liste est disponible sur amelipro dans votre espace d'échange médical sécurisé.

Vous pouvez adresser votre demande dès maintenant – et une seule fois- dans l'attente de la mise en place d'une fonctionnalité pérenne dans amelipro, d'ici à la fin du mois de juillet.

Enfin, si jamais vous ne vaccinez pas vous-même vous pouvez, soit contacter un autre professionnel de santé ou le centre de vaccination le plus proche, soit communiquer à votre patient le numéro dédié à l'accompagnement pour la prise de rendez-vous. Il s'agit du 0800 730 956 (appel gratuit de 8h à 20h).

Avec mes très sincères remerciements

Thomas FATOME
Directeur général de l'Assurance Maladie